

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Sommaire No. 147.

Octobre 1905.

1. A nos Correspondants.....	141
2. Procès-Verbaux.....	141
3. Nouveaux Membres Adhérents.....	143
4. Revue Commerciale.....	143
5. Statistiques Mensuelles.....	144
6. Revue Financière.....	145
7. Transports et Navigation.....	146
8. Les Manufactures du Canada.....	148
9. Une Lettre Intéressante.....	149
10. Les Richesses Minières du Canada.....	150
11. La Douane de Montréal.....	151
12. Offres et demandes.....	152
13. Sommaire du Numéro de Septembre de la Revue Economique Internationale.....	156

A NOS CORRESPONDANTS

Nous recevons à chaque courrier de nos correspondants Français un certain nombre de lettres dont l'adresse est insuffisamment libellée.

Comme il y a à Montréal plusieurs Chambres de Commerce nous prions nos compatriotes de bien vouloir adresser la correspondance qui nous est destinée à

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Board of Trade Building, Chambre 230,

MONTREAL.

ce qui évitera à l'avenir toute erreur ou retard dans la distribution du courrier.

PARTIE OFFICIELLE

SEANCE ORDINAIRE DU 21 SEPT. 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance
PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; A. F. REVOL, *Secrétaire* ; J. DE SIÉYÈS et V. ROUGIER, *Conseillers*.

M. E. GALIBERT se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier Procès-Verbal.
- 2^o Lecture de la correspondance.
- 3^o Scrutin—Admission de 4 Membres Adhérents.
- 4^o Election d'un nouveau Conseiller.
- 5^o Modifications et améliorations à apporter dans le service consulaire.

Procès-Verbal.—Le Procès-verbal de la dernière assemblée est lu, mais son adoption est remise à la séance ultérieure, le quorum nécessaire aux délibérations officielles n'étant pas réalisé.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine et qui comprend notamment :

Lettres de quinze industriels et négociants français demandant des représentants au Canada, ou des renseignements sur le commerce, qui se fait en ce pays des fils de lin à coudre, fruits en conserves, miroirs, chaussures, eaux-de-vie, cristalleries, huiles d'olives, champagnes, crin végétal, cartes et bostons, vins, etc.

Lettre d'une compagnie canadienne, demandant à être mise en communication avec des exportateurs français.

Lettres de deux exportateurs parisiens au sujet des groupements commerciaux.

Lettres de trois négociants demandant l'appui de la Chambre dans des litiges survenus entre eux et des maisons de Montréal.

Lettres de trois correspondants, demandant de l'emploi, ou des noms d'exportateurs français à Montréal.

Lettres de deux négociants, à Nice, demandant des renseignements confidentiels sur des maisons de notre ville.

Lettres de quatre correspondants, remerciant la Chambre pour renseignements envoyés, ou demandant des informations diverses.

Lettre du Département de l'Intérieur, à Ottawa, donnant des renseignements sur les sources de pétrole récemment découvertes dans le territoire de l'Alberta.

Lettre de l'Office National du Commerce Extérieur, Paris, demandant des informations sur l'importance de la fabrication des manches de parapluies et d'ombrelles, au Canada.

Lettre de M. A. Gervais, député de la Seine, demandant l'opinion de la Chambre sur les améliorations qui pourraient être apportées au service des Consulats.

M. le Président annonce qu'il y a encore les lettres de huit négociants demandant à faire partie de la Chambre à titre de Membres Adhérents ; mais que le quorum nécessaire à l'élection de ces membres n'étant pas encore réalisé, on reportera le scrutin de cette élection à la prochaine réunion.

La séance est alors levée, à cinq heures et demie.

SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 1905

M. le Consul Général de France à Montréal assiste à la séance.

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; E. GALIBERT, D'AIGNEAUX, H. JONAS, DE SIÉYÈS, *Conseillers*.

MM. G. DES ISLES et G. BALCER, Membres d'Honneur de la Chambre, assistent à la réunion.

MM. G. des Etangs, V. Rougier, J. Salone et M. Chevalier, se font excuser de ne pouvoir être présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption des deux derniers Procès-Verbaux.
- 2^o Lecture de la Correspondance.
- 3^o Scrutin—Admission de 9 Membres Adhérents.
- 4^o Election d'un nouveau Conseiller.
- 5^o Extension du Traité Franco-Canadien.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de trois exportateurs demandant des représentants au Canada, ou des renseignements sur le commerce qui se fait en ce pays, des fleurs artificielles, eaux de vie, marbres, granits et pierres de construction.

Lettres de quatre correspondants remerciant la Chambre pour renseignements reçus.

Lettre d'un compatriote à Paris, demandant l'appui de la Chambre pour se créer une situation au Canada.

Lettres de trois maisons françaises, demandant des renseignements confidentiels sur des maisons de commerce de cette ville.

Lettres de sept correspondants, relativement à des questions d'ordre administratif.

Lettre du département des Terres et Mines, de la province d'Ontario, envoyant des renseignements sur l'exploitation des forêts résineuses au Canada.

Lettre de l'Administration des "Lettres Provinciales, Politiques, Economiques et Financières", Paris, demandant : 1^o Quels sont les articles manufacturés au Canada qu'il y aurait intérêt pour la France à importer au tarif minimum ; et 2^o Quels sont les articles que la Chambre recommandera d'inclure dans la prochaine convention au sujet de la Révision et de l'Extension du Traité Franco-Canadien.

Traité Franco-Canadien.—A ce propos, Monsieur le Président fait remarquer que la Chambre de Commerce du District de Montréal s'occupe de nouveau de cette importante question, et est sur le point de faire parvenir au Gouvernement Canadien une motion lui demandant formellement d'entamer auprès du Gouvernement Français des négociations en faveur de la Révision et de l'Extension du Traité.

M. C. A. Chouillon demande donc s'il ne serait pas, dès maintenant du devoir de notre Chambre de surveiller le développement de cette question, et d'aider, au besoin, à sa prompte solution par une nouvelle motion attirant derechef sur ce point l'attention du Gouvernement Français.

Il est alors décidé de faire sur la question un rapport qui sera lu à la prochaine séance, et d'écrire à l'Hon. M. Laurier lui-même pour lui demander s'il croit pouvoir communiquer à la Chambre le résultat de ses démarches faites en 1902 auprès du Gouvernement Français, à propos de l'extension. On lui demandera, en outre, s'il lui est possible de communiquer la liste des produits sur lesquels on pouvait espérer en arriver à un accord entre les deux Gouvernements.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre d'une maison de Cognac, demandant à la Chambre de bien vouloir liquider une consignation d'eaux de vie de cognac demeurée en souffrance dans les entrepôts de la Douane de Montréal.

On lit encore une lettre de P. Plisson, Indian Head, Territoires du Nord-Ouest, envoyant à la Chambre sa démission de Membre Adhérent.

Cette démission est acceptée avec regret.

Enfin, il est donné lecture de lettres de négociants dont les noms suivent, et qui demandent à faire partie de la Chambre, à titre de Membres Adhérents :

ALIOTTI FRATELLI, Smyrne, Turquie d'Asie.

JULES KLEIN, Paris, rue Michel le Comte, 27.

CALMES LÉON, Roquefort, (Aveyron).

CONTREXEVILLE, Eaux Minérales de, Paris, 8 rue de Hanovre.

GIRAUD J., FILS, Grasse.

HEGERLE SULZER & Co., Zürich.

LANDIER A. et FILS, Paris, 13, rue Martel.

PAULHAC, Toulouse, 74, Boulevard de Strasbourg.

PEUGEOT & CIE, Pont de Roide, (Doubs).

La Chambre, invitée par Monsieur le Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Monsieur le Président fait remarquer que, depuis plusieurs mois, une vacance s'est produite dans les rangs des Conseillers de la Chambre, par suite du départ de M. L. Goullioud. Il invite les Membres présents à élire un nouveau Conseiller.

M. de Siéyès, secondé par MM. E. Galibert et H. Jonas, propose M. J. Salone, qui est aussitôt élu Conseiller, à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures moins un quart.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Nous avons reçu depuis la publication de notre dernier bulletin les demandes suivantes d'admission à notre Chambre :

MM. HÉGERLE, SULZER Co., Négociants en Soieries, Zurich.

SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE CONTREXEVILLE, 8, rue de Hanovre, Paris.

A. LANDIER & FILS, Cristalleries de Sèvres et Clichy réunies, à Bas Meudon près Paris.

J. Z. PAULHAC, Papiers à cigarette, "Job" à Toulouse.

JN. GIRAUD, FILS, Parfumeur, Savonnier, Distillateur, à Grasse (Alpes Maritimes).

LÉON CALMES, Fromages de Roquefort, à Roquefort (Aveyron).

PLANAT & CIE,—Grandsaignes, Pionneau & Cie, Successeurs, Eaux de vie de Cognac, à Cognac.

PEUGEOT & Co., Fabricants de Scies et Outils, à Pont de Roide (Doubs).

KLEIN JULES, ancienne maison Malmenayde, Badina & Klein, cartes, ivoires en feuilles, 27, rue Michel Le Comte, Paris.

PARTIE NON OFFICIELLE

REVUE COMMERCIALE

La saison d'automne a débuté sous d'assez heureux auspices. Le commerce du gros se réjouit de l'affluence des commandes qui arrivent journellement par correspondance, ou par l'entremise des voyageurs. L'importance et le nombre de ces commandes montrent combien les stocks avaient été dégarnis durant la dernière saison.

L'abondance exceptionnelle de la récolte a compensé, l'abaissement des prix de certains produits et les cultivateurs vont être bientôt en mesure de pourvoir plus aisément à leurs achats d'hiver.

Tissus et nouveautés.—La température un peu fraîche qui a régné au commencement du mois a eu pour effet de hâter les achats des marchandises de mi-saison, ce qui a produit un regain d'activité dans le commerce des nouveautés, aussi bien à la ville qu'à la campagne. Tous les lainages, y compris les tapis, accusent une forte tendance à la hausse.

Cuir et peaux.—Les prix des peaux sont très fermes et ont une tendance prononcée à la hausse.

Les peaux de Montréal sont cotées comme suit : bœuf : No. 1, 13 cents ; No. 2, 12 cents ; No. 3, 11 cents ; veau : No. 1, 15 cents ; No. 2, 13 cents ; mouton : 1 dollar ; cheval : No. 1, 2 dollars, et No. 2, un dollar et demi.

Quincaillerie.—Comme de coutume, le marché est très actif, et les prix en sont généralement fermes. La demande en métaux, peintures, etc, est très satisfaisante. Dès le commencement du mois, on signalait une hausse sur le fer en barres, pour lequel on demande actuellement \$1.80.

Epiceries et comestibles.—Le commerce de gros, aussi bien que celui de détail semblent satisfaits. Cependant quelques faillites survenues dans le détail, vers le commencement du mois, ont amené les marchands de gros à se montrer très sévères. Sans cette situation, les ventes auraient été beaucoup plus actives à la ville, car les demandes ne font pas défaut.

Sucres.—Le sucre granulé se vend \$4.65, par sacs de 100 livres ; les sucres bruts cristallisés, \$4.00 et les mêmes, non cristallisés, de \$3.50 à \$3.75.

Fromage.—Depuis une quinzaine de jours, le marché au fromage n'a pas eu d'activité, la demande de source étrangère ayant beaucoup diminué.

Beurre.—Le beurre, au contraire, se vend en quantités considérables, et les prix en sont comme suit : première qualité d'Ontario, de 11½ cents à 11¾ cts ; province de Québec, de 11 cents à 11½ cents.

Fruits secs et évaporés.—On prend de bonnes commandes sur les fruits à arriver. Les prix sont cotés comme suit : Dates en paquets, de 6 cents à 7 cents ; Figues sèches en boîtes : de 7½ cents à 15 cents ; Raisins de Corinthe : de 5 cents à 6½ cents ; Amandes de Tarragone : de 11½ cents à 12½ cents ; Amandes de Valence écalées : de 24 à 28 cents ; Noix de Grenoble : de 13 à 14½ cents ; Marbot : 10 à 11 cents.

Exportations du Port de Montréal.—Le Board of Trade de Montréal a réuni les statistiques des expéditions du Port de Montréal, accomplies depuis le commencement de la saison actuelle, jusqu'au 24 Septembre dernier.

Voici quelques chiffres, qui comparés à ceux de l'année dernière, accusent un progrès dans le commerce d'exportation :

	1904	1905
Blé, minots.....	4,196,000	6,366,000
Maïs.....	4,909,000	2,091,000
Avoine.....	1,792,000	878,000
Orge.....	911,000	272,000
Seigle.....	77,000	2,000
Sarrasin.....	42,000	68,000
Total, grains.....	11,927,000	9,677,000
Farine, quarts.....	237,000	554,000
Farine d'avoine.....	29,000	84,000
Œufs, boîtes.....	6,000	3,000
Beurre, paquets.....	416,000	318,000
Fromage, meules.....	1,273,000	1,310,000
Saindoux, paquets.....	225,000	146,000
Viandes, paquets.....	195,000	122,000
Pommes, barils.....	13,000	25,000
Bétail, têtes.....	72,728	74,134

Il semble, au premier abord, qu'il y ait une diminution dans l'exportation du blé, mais elle n'est qu'apparente, parce que dès le printemps, tout le blé du Manitoba en état d'être exporté, avait été acheté par les Etats-Unis.

L'exportation des farines a également subi une diminution de près de 50 p. c., qui est due aux prix élevés du blé, sur le continent américain.

A part ces deux articles et celui du fromage, les expéditions sont partout plus élevées que l'année dernière ; et encore fait on remarquer que, en ce qui regarde le fromage, les prix ayant été beaucoup plus hauts qu'en 1904, il y aura quand même une plus-value pour les exportations de l'année présente.

STATISTIQUES MENSUELLES

Chiffres sur le Commerce et le Revenu Canadiens durant la dernière année fiscale et les deux premiers mois de l'exercice 1905-1906

Durant le mois de Juillet, le commerce total du Canada avec l'étranger a été de \$32,659,921, contre \$32,507,702, en Juillet 1904. Au cours du même mois, les importations ont augmenté d'environ \$400,000, tandis que les exportations diminuaient de plus de \$800,000, cette diminution portant surtout sur les produits de la Pêche et de l'Agriculture.

Les chiffres du Commerce extérieur, pour l'année fiscale terminée le 30 Juin dernier, accusent une légère diminution sur ceux de l'exercice précédent.

Les exportations, surtout ont été affectées par cette dépression, subissant à elles seules une baisse de \$10,000,000, se décomposant comme suit : \$7,500,000 pour les exportations de produits canadiens, et 2,500,000 pour celle des produits étrangers en transit.

Les détails de ces chiffres n'ayant pas encore été publiés, il est impossible de fixer la cause de cette dépression quoique on l'attribue fortement à la diminution, en 1904, de l'exportation des produits laitiers.

La récolte, en effet, ayant été extraordinairement abondante et les exportations des produits manufacturés ayant augmenté d'un million et demi, ce n'est certainement pas la situation industrielle du pays qui a ainsi affecté son commerce.

Les Importations ont augmenté de \$6,622,616, dont \$6,566,092 en marchandises entrant en franchise, c'est à dire en matières premières pour l'industrie, ce qui prouverait le développement des manufactures.

Voici un tableau des importations (entrées pour la consommation) des pays avec lesquels le Canada fait un commerce considérable, durant le premier service :

	Marchandises sujettes aux droits		Marchandises entrant en franchise	
	1903-1904	Différence	1903-1904	Différence
Grande-Bretagne ..	45,099,527	68,690	15,283,182	1,549,510
Allemagne.....	6,054,200	1,108,636	1,974,344	274,494
Etats-Unis.....	83,239,604	258,675	82,801,286	8,785,015
France.....	5,345,962	203,226	1,703,177	566,551
Cuba.....	286,784	39,795	81,024	40,330
Suisse.....	1,724,246	362,454	42,750	14,205

REVUE FINANCIERE

On voit par ce tableau que l'augmentation dans les marchandises entrant en franchise, est énorme, comparée à celle des produits soumis aux droits. Ceci est dû à ce que le Canada importe une quantité plus considérable de matières premières à être transformées par l'industrie du pays, et que, par suite, il achète moins de produits manufacturés aux Etats-Unis. Il faut remarquer que c'est de ce dernier pays que viennent la plupart des matières premières industrielles achetées par le Canada : coton brut, charbon, etc.

On voit également que l'effet de la surtaxe se fait sentir sur les importations d'Allemagne qui ont diminué de \$1,400,000 tandis que celle de France augmentaient de près d'un million.

Voici du reste, à ce sujet, les chiffres officiels :

Importations et Exportations en 1904, avec le Canada	
France	8,712,977
Allemagne.....	7,788,793
Différence.....	924,184

Les importations reçues d'Angleterre au Canada, et qui ont été entrées au tarif général, se sont montées à \$5,895,956, sur lesquels la Douane a perçu \$3,101,210 de droits. Cela donne une plus-value de \$114,650 dans les importations et de \$6,300 dans le montant des droits perçus.

Au tarif préférentiel, on a entré \$38,444,668 de marchandises anglaises, \$30,837 de moins que l'année précédente. On a de plus, importé d'Angleterre \$758,905 de marchandises allemandes sujettes à la surtaxe, soit \$75,885 de plus que durant le dernier exercice.

Voici maintenant quelques chiffres sur le mouvement commercial, durant Juillet et Aout, les deux premiers mois de l'année fiscale courante, comparés avec les chiffres de 1903-1904 :

	1904	1903	Différence
Revenu de la Douane.....	\$ 6,782,658	\$ 7,163,179	\$ 377,611
Importations totales, moins billon et mon-			
naie argent	40,499,000	42,686,265	2,187,265
Importations en Aout seulement.....	22,479,102	24,261,105	1,782,003
Exportations en Juillet et Aout.....	33,952,325	32,214,325	1,737,930

Le détail des exportations montre que l'augmentation a porté particulièrement sur les produits suivants : Mines \$500,000,000, Animaux et produits de la ferme \$495,792 ; Produits des manufactures, \$156,439. Le fait est d'autant plus remarquable que naguère, ces articles, ou demeuraient stationnaires, ou même accusaient un déclin marqué.

Quant aux exportations, leur diminution se décompose comme suit : Pêcheries \$112,000,—Forêts \$200,000,—Produits agricoles, \$2,621,650.

Comme nous l'avions prévu le mois dernier, le marché de Montréal, après avoir été près de trois mois languissant, a repris toute son activité.

Ainsi qu'on le verra par notre tableau habituel, le Dominion, le Montreal Street Railway, le Power et le Toronto sont toujours les principaux cours du marché, et sont en plein mouvement de hausse ; dès le commencement du mois d'Octobre, le Montréal Street Railway était déjà monté à 2.40½

Toutefois, on s'attend à ce que, durant quelques jours encore, il y ait des fluctuations et de la lenteur dans les opérations financières, car, comme nous le faisons remarquer dans notre dernière Revue, la véritable réaction ne se produira réellement vers la fin d'Octobre, alors que rentrera l'argent de l'intérieur.

Durant ces derniers jours, New-York fut faible et offrit peu de résistance aux attaques des baissiers : notre marché subit aussitôt l'influence de cet état de choses, et perdit, lui aussi, de son activité et de sa force.

Il n'y a, cependant, aucun danger, et l'on s'attend à voir les cotes se relever cet hiver plus haut encore que le niveau auquel elles sont arrivées à l'heure actuelle.

Du reste, les nouvelles des chemins de fer sont excellentes.

On annonce que le Pacifique Canadien émettra sous peu pour \$7,500,000 de valeurs nouvelles, dans le but d'augmenter son matériel roulant.

Les recettes de cette Compagnie durant la dernière semaine de Septembre, ont été de \$1,606,000, contre \$1,277,000, en 1904, soit une augmentation de \$329,000 en faveur de l'année présente.

Le Grand Tronc publie les chiffres suivants, pour ses recettes durant la première semaine du mois d'Octobre courant : \$791,000, tandis que l'année dernière, elles ne s'étaient élevées qu'à \$734,716, soit un surplus de \$52,314 pour 1905.

Quant au Grand-Tronc-Pacifique, les affaires de cette compagnie sont de plus en plus prospères, et accusent, elles aussi, un surplus sur celles de l'année dernière :

Voici le rapport du mois d'Août, pour les deux dernières années :

	1905	1904
Recettes brutes. ...	\$2,647,130	\$2,571,955
Dépenses	1,789,650	1,718,355
Surplus	\$ 857,480	853,600

Enfin, l'Hon. A. Z. Matheson, trésorier provincial d'Ontario est parti, il y a quelques jours pour Londres, afin d'y négocier l'émission directe de \$7,000,000 de

débutures provinciales, en rapport avec le Temiskaming and Northern Ontario Railway.

La Royal Bank of Canada, qui a une succursale à Cuba, avait été chargée, il y a quelque temps par le gouvernement Cubain de payer \$52,000,000 dus aux soldats de l'Armée de la Libération. S'étant parfaitement acquittée de cette importante opération, elle vient d'être choisie de nouveau pour payer le solde encore dû à l'Armée, soit \$60,000,000.

Le bruit a couru avec insistance que la Banque de Montréal allait absorber la Banque du Nouveau-Brunswick. Celle-ci est une institution très prospère et déjà ancienne. Elle possède un capital payé de \$500,000 et un fond de réserve de \$800,000. Les dépôts du public, à demande et après avis, sont de \$3,808,810, et elle a en circulation \$481,742 de billet. Elle avait, au 31 Aout dernier \$321,000 en or et en billets du gouvernement et un portefeuille commercial de \$3,525,835; en placements à l'étranger \$508,008, en valeurs mobilières \$558,336, et son actif total s'élevait à \$5,818,623.

Rappelons, à ce propos, que la Banque de Montréal est elle-même une des plus importantes du monde, ayant un capital entièrement payé de \$14,400,000, une réserve de \$10,000,000, et \$665,156, en profits non distribués.

Il y a eu 112 succursales établies par 33 banques fonctionnant en Canada, durant l'année fiscale dernière, contre 149 nouvelles succursales établies durant les 12 mois précédents.

Les banques Canadiennes ont actuellement 1145 succursales établies dans eifférentes parties du Canada, 503 nouveaux bureaux ayant été ouverts depuis 1899, soit une augmentation de 78 pour 100.

On annonce aussi qu'une nouvelle compagnie, au capital de \$1,000,000 vient de se former à Montréal sous le nom de "The Sovereign Construction Co. of Canada." On croit que cette Compagnie a été formée dans le but d'obtenir de gros contrats relatifs à la construction du Grand Tronc Pacifique.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	172	6	3.48
Montreal Street "	235	10	4.25
Toronto " "	107	5	4.67
Detroit United "	92	4	4.34
Twin City R. T. Co.....	118	5	4.23
Mackay pfd.....	74	4	5.40
Montreal Light, Heat & Power Co..	93	4	4.30

Dominion Coal pfd.....	115	8	6.95
N. S. Steel Common.....	65	6	9.23
" pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	170	8	4.70
Bell Telephone Co.....	158	8	5.06
Ogilvie Milling Co. pfd.....	130	7	5.38
Montreal Cotton Co.	125	9	7.56
Bank of Montreal.....	257	10	3.89
Molsons Bank.....	230	9	3.91
Merchants Bank	167	7	4.19
Banque d'Hochelega.....	145	7	4.82

TRANSPORTS ET NAVIGATION

TRANSPORTS.—La construction du Grand Tronc Pacifique est poussée avec la plus grande énergie. M. B. Kelliher, ingénieur en chef de la Compagnie annonce que les travaux d'arpentage avancent rapidement. On construit en ce moment-ci vers le lac Supérieur un embranchement de 210 milles qui devra être complété assez tôt pour transporter, en 1907, la récolte de cette fertile région à Winnipeg. Cet embranchement coutera \$5,000,000, deux mille hommes y travaillent actuellement, et leur nombre sera porté à 4,000 avant le mois de Janvier.

Une autre section, de Winnipeg à Touchwood Hills est également en construction, employant 1,000 attelages et 2,000 ouvriers. Sa longueur est de 235 milles, et son coût sera de \$4,000,000.

Sur toute la ligne, il y a actuellement cinquante corps d'ingénieurs occupés à préparer le tracé et à compléter les études des travaux d'art; douze autres compagnies d'ingénieurs surveillent les travaux commencés et inspectent les tronçons de voie dès maintenant terminés.

Tous ces différents postes d'ingénieurs sont reliés entre eux par la télégraphie sans fil. Au commencement des travaux, en effet, la moindre communication demandait cinq ou six semaines à l'aller et au retour, ce qui retardait énormément le service, et laissait longtemps sans nouvelles les familles ayant des parents employés sur les chantiers de construction. Les stations de télégraphie sans fil sont établies de cinquante en cinquante milles.

Une énorme commande de \$4,000,000 a été faite vers la fin de Septembre par le Grand Tronc Pacifique à la Dominion Iron and Steele Company. Cette dernière devra, d'ici à cinq ans livrer au G. T. P. 150,000 tonnes de rails d'acier, soit une moyenne de 500 tonnes par semaine durant cinq ans.

L'influence de la construction de la grande voie transcontinentale se fait déjà sentir par tout son parcours. C'est ainsi que Fort William a vu sa population augmenter de 2,000 âmes au cours de l'année dernière; dans le courant de l'été seulement, il s'y est bâti 350 maisons, beaucoup d'autres y sont encore en cours de construction, et trois des principaux hôtels ont dû être agrandis.

Si ce progrès continue, le nom de Chicago du Nord, accordé autrefois à Winnipeg, sera bientôt usurpé par Fort William.

Le Pacifique qui, au début, n'avait pas semblé regarder d'un bon œil l'établissement de son grand rival, n'en continue pas moins, lui aussi, ses opérations non moins considérables. A la fin de de Septembre, il ordonnait aux usines Angus la commande suivante: 25 wagons-parloirs, 90 wagons-passagers, 3,000 wagons de fret, le tout représentant une somme de trois millions de dollars.

Peu de jours de jours avant, il avait également commandé 25 locomotives à la même compagnie.

Le bureau de direction du Grand Tronc a publié son rapport couvrant les opérations de la compagnie pendant les six mois du 1er janvier au 30 juin dernier.

Les recettes brutes des lignes exploitées par la Compagnie du Grand-Tronc ont été, pendant ce semestre, de \$13,290,330.00, contre \$12,463,381.92 pendant le semestre correspondant de 1904. Les recettes nettes cette année ont été de \$3,923,125.90 contre \$3,232,447 89 en 1904.

En y ajoutant les recettes de diverses autres sources, le revenu net s'est monté à \$4,420,172.71 d'où il a été déduit, pour intérêt sur obligations et dividendes sur actions préférentielles, \$3,032,062.00 ce qui laisse pour distribution aux actionnaires, \$1,388,110.71 plus \$32,234.53 reportés de l'exercice précédent, en tout \$1,420,345 24.

Après paiement des dividendes annoncés, il reste encore à reporter une balance de \$11,800.

NAVIGATION.—C'est le 11 Novembre prochain qu'aura lieu le lancement, à Londres, du premier des nouveaux navires du Pacifique dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. Le second sera lancé en Décembre, et au mois de Mai prochain, tous deux seront prêts à commencer leur service sur la route du St Laurent.

On assure que les nouveaux navires à turbine de la Compagnie Allan auront une vitesse de vingt nœuds. Il n'y a probablement pas une vingtaine de navires de commerce qui puissent dépasser cette vitesse. On voit qu'avec les améliorations dont nous avons déjà entretenus nos lecteurs, la route du St Laurent sera bientôt aussi avantageuse que celle de New-York, et même préférable, à certains points de vue.

Impressions Commerciales et Artistiques

en Noir
et en Couleurs



Reliure

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,
Journaux, Revues,
En-têtes de Lettres et de
Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



**Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd. 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.**

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montreal
Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,

Passage en 2^{ème} classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

Un plan des plus ingénieux de nature à faire augmenter le commerce du Canada sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique vient d'être émis par M. J. H. Ashdown de la Commission des transports, appuyé par le président du Board of Trade de Montréal.

Ces deux messieurs sont d'opinion que le gouvernement Canadien devrait faire l'acquisition de ce qu'il appelle les ports naturels, soit ceux de Victoria, Vancouver, Saint Jean, Halifax et Montréal. Ces ports seraient administrés par des fonctionnaires du gouvernement, et seraient absolument libres. Le système ennuyeux de pilotage en vigueur sur cette côte, grâce auquel les compagnies paient des honoraires très élevés pour un service très léger, serait complètement aboli et les ports deviendraient aussi libres que le système de canaux dans l'Est du Canada. Il croit que l'adoption de ce plan amènerait un énorme développement du trafic des transatlantiques et des navires employés au cabotage, faisant affaires dans les ports canadiens.

M. W. L. Gear, Président du Board of Trade de Montréal, dit que la réalisation de ce plan mettrait les ports canadiens sur le même pied que les principaux ports des Etats-Unis, ce qui augmenterait considérablement le chiffre de nos affaires. "Je crois ajoute-t-il, que le gouvernement devrait prendre des mesures pour rendre ces ports libres et régler la question, à la prochaine session du parlement, afin que le port de Montréal et les autres ports soient en état de faire face à l'augmentation de trafic qui se produira le printemps prochain."

Ajoutons que le 10 de ce mois, la Chambre de Commerce de Québec a adopté une résolution à l'effet de réaffirmer les droits que Québec possède au titre de port national libre de la Puissance.

On parle de nouveau de la construction du canal de la Georgienne. Ce Canal destiné à faire communiquer les eaux de la Baie Georgienne, dans le lac Huron, avec celles du Lac Ontario, raccourcirait de 500 milles la distance de Toronto à la Baie.

Le canal, capable de livrer passe à des navires tirant 24 pieds, n'aurait que 80 milles de long, et coûterait de 25 à 30,000,000 de dollars.

Le Gouvernement d'Ottawa désire paraît-il, s'occuper sérieusement de ce projet dont il est question depuis quelque vingt ans, et a nommé une commission pour explorer le parcours que devrait suivre le canal.

Une somme de \$40,000 a été affectée à l'exécution de ces travaux d'exploration.

LES MANUFACTURES DU CANADA

Le troisième volume du recensement de 1901 vient d'être publié, il traite des manufactures du Canada.

Nous en retirons les statistiques suivantes qui sont, croyons-nous, de nature à intéresser plus d'un de nos lecteurs.

Il y a au Canada 14,650 établissements, représentant 264 classes d'industries. Ces établissements représentent, suivant le tableau suivant, un capital de \$446,916,487, se décomposant ainsi : terres, bâtiments, machines, outils et instruments : \$209,378,638 ; capital actif : \$237,537,849.

Le nombre de personnes employées est de 344,035, dont 30,691 gagnent un salaire de \$23,676,146, et 313,444 autres reçoivent un montant de gages s'élevant à \$89,573,204.

La moyenne des gages payés par jour aux ouvriers, est de \$1.36 pour les hommes, \$0.69 pour les femmes, et \$0.46 pour les enfants.

Si l'on compare ces gages à ceux qui sont payés aux Etats-Unis, on trouve que sur chaque \$100.00 de produits manufacturés, il y a au Canada \$23.54, et aux Etats-Unis \$20.46 payés en gages aux ouvriers.

La proportion des frais divers, comprenant combustibles, taxes, éclairage, assurance, intérêt, etc., est de 5.13 au Canada, et de 10.12 aux Etats-Unis.

La force employée est de 652,653 chevaux, qui est produite par 11,770 établissements différents.

Voici un tableau donnant, par province, la distribution des établissements manufacturiers au Canada :

Provinces:	Capital. investi.	Salaires et gages.	Diverses dépenses.	Coût de la matière première.	Valeur ma- nufacturière.
Colombie.....	\$ 22,901,892	\$ 5,456,538	\$ 991,817	\$ 7,216,684	\$ 19,447,778
Manitoba.....	7,539,691	2,419,549	820,620	7,955,504	12,927,439
Nouveau-Br....	20,741,170	5,748,990	843,680	10,814,014	20,972,470
Nouvelle-Ec....	34,586,416	5,613,571	1,040,833	13,161,077	23,592,513
Ontario.....	214,972,275	56,548,256	10,568,861	138,230,400	241,533,486
I. Prince-E.....	2,081,766	445,998	126,625	1,319,058	2,321,708
Québec.....	142,403,407	36,550,655	10,200,322	86,679,779	158,287,994
Territoires.....	1,689,870	465,763	96,019	1,121,342	1,964,987
Totaux.....	\$446,916,487	\$113,249,350	\$24,688,837	\$266,527,838	\$481,053,375

Il est facile de calculer, à l'aide des chiffres ci-dessus, que la matière première, a gagné, en valeur, à sa sortie des manufactures, \$214,525,517.

Si l'on retranche de cette somme les salaires, gages et frais divers on verra que sur \$446,916,487 de capital investi, il revient aux manufacturiers \$76,587,330, ce qui équivaut à un profit de 17½ p. c.

Voici maintenant un autre tableau indiquant le nombre des industries, des employés qu'elles occupent, et des gages qu'elles accordent aux ouvriers seulement :

Groupe d'industries.	Etablissements.	Capital.	Ouvriers	Gages.
Produits alimentaires.....	5,594	\$57,167,466	42,404	\$ 8,032,580
Produits textiles.....	1,681	69,606,555	64,186	15,326,107
Produits fer et acier.....	517	40,861,164	24,766	9,846,247
Produits bois.....	3,034	89,959,336	75,704	18,946,763
Produits cuir.....	431	21,463,594	19,204	6,040,932
Produits papier.....	592	26,822,420	15,413	5,689,244
Liqueurs et boissons.....	183	20,467,380	3,208	1,270,772
Produits chimiques.....	128	10,272,743	2,868	1,037,932
Verrerie, poterie, etc.....	855	8,697,716	10,765	2,771,142
Métaux autres que l'acier.....	363	20,382,505	9,358	3,888,724
Tabac.....	160	7,247,540	61329	1,931,416
Véhicules pour chemins.....	425	15,994,402	14,866	6,228,661
Véhicules pour eau.....	57	3,297,914	2,587	811,410
Ouvrages à la main.....	45	613,328	605	248,294
Diverses industries.....	582	63,089,415	21,084	7,482,89
Totaux.....	14,650	\$446,916,487	313,344	\$89,573,204

Enfin, voici un tableau comparatif établi avec les chiffres publiés par les deux derniers recensements de 1891 et 1901 :

	1891	1901	Augmentation
Nombre des employés.....	272,033	344,535	72,002
Salaires.....	79,234,311	113,249,350	34,015,039
Moyenne des salaires.....	291.27	329.18	38.09 par tête
Total de la production industriel- le.....	368,096,723	481,053,375	118,356,652
			ou 13 p. c.

UNE LETTRE INTERESSANTE

La Chambre de Commerce Française de Montréal a reçu, ces jours derniers, d'un représentant de commerce établi au Canada, et qui a une grande expérience des affaires de ce pays, une lettre fort intéressante à plusieurs points de vue.

Considérant l'importance des sujets qui y sont traités, nous reproduisons ci-dessous cette lettre in-extenso :

Messieurs,

"Je vous remercie d'avoir eu l'obligeance de donner en plusieurs occasions mon nom à des manufacturiers français désirant être représentés sur ce marché.

"J'ai toujours écrit moi-même aux adresses que vous m'indiquiez mais je regrette de vous dire que je n'ai jamais reçu de réponse de ces Messieurs, à mes propositions.

"Je vous écris spécialement aujourd'hui relativement à la visite qu'a faite à mon bureau l'un de vos employés, lors de mon dernier voyage dans l'Ouest, dans le but d'obtenir de moi des échantillons de marchandises importées au Canada, d'Allemagne, de Belgique ou d'ailleurs, et que vous désiriez envoyer vous-mêmes à un Musée Commercial de France.

"Celui-ci de son côté devait les exposer devant les manufacturiers de sa région fabricant des articles similaires.

"Je dois vous dire que malgré mes efforts pour me procurer ces échantillons, j'ai été arrêté par des difficultés considérables.

"Le manufacturier français, en effet, pour être en me-

sure de fabriquer ces marchandises dans le but d'entrer en concurrence avec l'étranger, doit en connaître les prix pour savoir s'il peut soutenir la concurrence

"Or, n'ayant pas moi-même ce genre de marchandises, il m'a été impossible d'en obtenir les prix des maisons de gros auxquelles je me suis adressé, et qui sont réellement la meilleure source pour avoir ces renseignements, puisqu'elles importent de différents pays.

"Il y a cependant, plusieurs lignes de marchandises fabriquées en Allemagne, comme par exemple, les articles de mode, qui sont également très bien fabriqués à Roubaix, ou encore les dentelles qu'on fait également à Plauen et à Calais, mais quoique les dentelles de Calais soient inférieures à celles de Nottingham, Angleterre, je pense cependant qu'il y a malgré cela des affaires à conclure sur ce marché avec les dentelles françaises.

"Si l'on considère maintenant les gants de peau, ils sont fabriqués en Allemagne sur une grande échelle, mais la meilleure qualité nous vient réellement de Grenoble.

"On fabrique également à Schmaschem des gants de peau très estimés, mais, en conséquence de la surtaxe dont sont frappés au Canada les produits Allemands, les importateurs Canadiens ont dû essayer de se procurer ces marchandises sur d'autres marchés.

"Or, quoique l'Autriche, elle aussi, produise les gants de peau en grande quantité, à Prague, elle n'a pas encore réussi à en fabriquer de si estimés que ceux d'Allemagne, de sorte que si les manufacturiers français voulaient considérer ce fait, et essayer de produire des gants de peau genre Schmaschem, ils trouveraient certainement ici un large débouché pour cette sorte de marchandise.

"J'ai presque toujours remarqué que la meilleure voie à suivre par un manufacturier pour savoir si ses produits conviennent au marché d'un pays quelconque, est d'en envoyer des échantillons à un agent travaillant sur ce marché.

"En supposant en effet, que ses modèles et dessins ne soient pas ce que le pays demande, si, cependant, il est en position d'offrir sa marchandise à des prix plus avantageux que ceux des négociants allemands ou autres, l'agent pourra l'éclairer sur les modes du pays.

"C'est ainsi que dans maintes occasions, j'ai rendu personnellement plusieurs manufacturiers capables de produire des marchandises en rapport avec les goûts de notre région.

"Je suis donc persuadé que c'est le seul moyen pour le manufacturier français de savoir si ses marchandises conviendront au marché Canadien."

Plusieurs points de cette lettre ont dû attirer l'attention de nos lecteurs.

Le premier est celui qui se rapporte à l'apathie manifestée par quelques uns qui, après nous avoir vivement priés de leur recommander de bons représentants au Canada, et après avoir témoigné le plus grand désir de trouver des débouchés en ce pays, ne daignent même pas répondre aux agents que la Chambre a pris la peine de leur indiquer.

Il nous semble pourtant que, même dans le cas où ces correspondants, auraient déjà fait le choix d'un agent parmi plusieurs par nous indiqués, et où par conséquent leur intérêt ne serait plus en jeu, la simple courtoisie demanderait au moins qu'ils donnassent signe de vie.

Quant il s'agit d'offres et demandes publiées au Bulletin, il est évident que le rôle de la Chambre se borne, pour ses indications, à mettre en rapport les intéressés, quitte à ceux-ci de se renseigner ensuite sur leur valeur mutuelle.

Mais quant il s'agit d'une demande précise et presque de confiance qui nous est faite par correspondance, c'est tout autre chose.

Nous choisissons alors parmi les représentants que nous connaissons en ce pays des hommes expérimentés, et qui nous paraissent capables de promouvoir convenablement les intérêts de nos correspondants.

Or, nous donnons leurs noms, les recommandons au besoin, eux-mêmes écrivent en France sous nos auspices et quelques fois à plusieurs reprises : pas de réponse.

On conçoit sans peine la mauvaise impression faite par de tels procédés venant d'un pays dont le renom de courtoisie s'étend à bon droit dans le monde entier.

Nous ne parlons pas de l'embarras où nous mettent les explications qui nous sont ensuite demandées sur la raison du silence de nos gens.

Quant aux autres considérations exposées dans la lettre ci-dessus, au sujet de l'importation des marchandises françaises au Canada, leur importance n'a sans doute pas dû échapper à beaucoup de nos lecteurs.

Ils pourraient facilement en conclure que la concurrence est possible même avec des marchandises étrangères déjà admises depuis longtemps au Canada ; que la surtaxe dont sont frappés les produits allemands à leur entrée en ce pays, ouvre plus grandement la porte à tous les produits français, et donne à nos exportateurs une position excellente dont ils devraient se hâter de profiter.

Enfin, les moyens indiqués à nos manufacturiers pour faire connaître et accepter leurs produits dans les pays exportateurs, nous ont semblé dictés par l'expérience, et dignes d'être signalés à ceux de nos compatriotes qui cherchent des débouchés à l'étranger.

LES RICHESSES MINIERES DU CANADA

C'est presque une banalité de répéter que le sol du Canada est extrêmement productif au point de vue minier. Cependant, depuis le commencement de l'année présente, il s'est fait ici d'importantes découvertes que nous croyons intéressant de signaler à nos lecteurs.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par le Yukon et son or. On a répété bien des fois que les mines de cette région étaient épuisées, et qu'il ne restait plus que de rares épis à glaner sur la riche moisson de pépites d'or récoltée dans le pays par la nuée de mineurs et d'aventuriers dont il a naguère reçu la visite intéressée.

Nous ne sommes pas prêts à discuter la question, aussi, nous contenterons-nous de rapporter sur ce sujet les paroles de l'Hon. Frank Oliver qui arrive d'un voyage dans l'Ouest :

"L'idée qui semble prévaloir jusqu'à un certain point, que le Yukon est un campement minier ruiné, est une erreur, une grosse erreur. Dans un sens, le Yukon est le plus grand campement où l'on produise de l'or dans le monde entier. L'importance du Yukon pour le Canada n'est pas autant dans la quantité d'or qu'il produit, que dans la proportion de cet or qui s'en va au commerce Canadien, et j'insiste sur la grande nécessité d'y avoir l'œil. Je ne saurais trop insister sur ce point. Il appartient aux Canadiens de décider s'ils sauront profiter d'une si bonne occasion."

Une dépêche de Port Simpson, dans la Colombie Anglaise, annonçait il y a quelques jours la découverte d'un riche filon d'argent dans le voisinage de Mapple Bay, près du canal de Portland.

Cette découverte, naturellement, a fait sensation dans la contrée qui a vu s'abattre sur elle la foule ordinaire des chercheurs de fortune.

Mais, comme on l'a souvent répété avec raison, ce ne sont pas les mines d'or et d'argent qui font le plus pour la prospérité d'un pays, et, heureusement pour lui, le Canada a d'autres ressources minières qui, pour être moins brillantes au premier abord, n'en sont pas moins enviables.

Il y a deux ans, un simple forgeron Canadien-Français nommé Larose travaillait avec une équipe d'ingénieurs chargés de faire le tracé du Témiscamingue. Un jour qu'il était assis pour prendre son repas, il vit un renard passer près de lui : saisissant une hachette, il la lança sur l'animal. La hache manqua le but, mais, frappant un rocher, en détacha un morceau d'un éclat métallique. C'était du cobalt. Larose fit examiner le minerai, acheta une partie du terrain, et vendit dernièrement un quart de sa part pour \$28,000.

Une compagnie se forma pour exploiter la nouvelle mine située dans la province d'Ontario, à un endroit nommé lui-même, et à bon droit, Cobalt. Le minerai qu'on a extrait est très riche en cobalt et en argent ; on en a suivi une veine sur une longueur de 90 pieds, et une autre a été découverte, qu'on a suivie sur une longueur de 60 pieds. Puis, durant quelques mois, les nouvelles veines découvertes furent pauvres, et la renommée de la mine baissa tellement que le "Monetary Times" de Toronto, journal très bien renseigné, conseilla la prudence à ceux qui auraient été tentés d'acheter des parts de compagnies possédant des "claims" à Cobalt.

Or, voici qu'au commencement de ce mois, un bloc de cobalt pesant 258 livres, vient d'être découvert par un des hommes employés sur la mine Larose.

Le docteur Bartow, inspecteur géologique du gouvernement acheta le bloc qui est évalué à \$1000. Il déclare que c'est le plus riche specimen qu'il ait encore vu, que ces gisements de cobalt sont d'une grande valeur, et que leur exploitation rapportera des bénéfices considérables pendant encore plusieurs années.

Une importante découverte est aussi celle qui a été faite tout récemment, à trois milles du village de St Rémi d'Amherst, d'une mine de graphite.

La veine aurait un mille de longueur et 500 pieds de largeur. On estime la valeur de ce minerai à \$400 la tonne, et on pense pouvoir en extraire journallement dix tonnes. La qualité de ce graphite a été estimée, et serait de 15 p. c. supérieure à celle du graphite extrait de la fameuse mine de Ceylan, la seule connue au monde, jusqu'à ce jour.

D'un autre côté on apprend que M. Haanel, surintendant des mines du Canada, a organisé, à la fin du mois dernier, une équipe d'ingénieurs et de minéralogistes qui doivent aller étudier sur place les mines de zinc de la Colombie Anglaise, sur la direction de M. W. R. Ingalls, rédacteur du "Mining Review", de New-York, qui devra présenter un rapport sur l'importance de ces mines.

A Stellarton, Nouvelle Ecosse, où existent de nombreuses mines de charbon, on a terminé, le 10 de ce mois, dans le terrain de la "Acadia Coal Co.", le percement d'une veine d'une épaisseur de 47 pieds, soit 14 mètres 33 centimètres de charbon net.

Il y a bien, en Angleterre, des veines de charbon d'une épaisseur de vingt à trente pieds, mais on y rencontre des couches de matières étrangères. On ne connaît pas de veine de charbon bitumineux de l'épaisseur de celle que vient de découvrir la "Acadia Coal Company."

A diverses reprises, nous avons également signalé à nos lecteurs la découverte de nouveaux puits de pétrole.

Il y a quelques jours, la Northern Oil and Gas Company annonçait qu'elle venait de rencontrer une nouvelle source très riche, à Manitowaming, Ontario.

On estime, du reste, que tout ce district contient d'innombrables sources de pétrole. Cependant, l'exploitation en est difficile, car il faut creuser à 400 pieds pour obtenir le précieux liquide.

Il y a quelques années, un cultivateur de cette localité nommé W. Aldrich fournissait à ses voisins tout le pétrole dont ils avaient besoin, mais en leur cachant soigneusement où il prenait cette huile. En 1902, cependant un riche commerçant, John Lindham surprit son secret, et persuada à Aldrich, de faire partie d'une société formée pour exploiter la belle source ou celui-ci avait jusque là puisé son huile. Cette société fut établie en 1902, mais ce n'est qu'à l'automne dernier que les travaux d'exploitation purent commencer régulièrement.

Tout d'abord on creusa un puits de 500 pieds de profondeur qui donna 12,000 gallons (54,000 litres). On fit alors construire une sonde à cable et d'un diamètre de 33 centimètres, pouvant creuser jusqu'à 3,000 pieds. Mais à 800 pieds environ un torrent d'huile jaillit, brisant la sonde, et inondant tout le voisinage sous un lac de pétrole qui a maintenant six pieds d'épaisseur.

Cette huile est de première qualité, elle n'a même pas besoin d'être raffinée au moyen de l'acide sulfurique, ce qui constitue une épargne de 40 à 50 sous par gallon.

On estime le débit du puits à 300,000 gallons par jour, soit 1,350,000 litres. La source est située à cinq milles environ de la frontière des Etats-Unis et à quarante milles de la voie du Pacifique Canadien. Aussi ce chemin de fer de même que celui du Grand-Nord font-ils faire maintenant de nouveaux tracés dans l'intention de traverser cette riche contrée.

Les géologues envoyés pour examiner le terrain, rapportent que le pétrole, depuis une époque impossible à préciser, a dû s'accumuler dans une vaste crevasse causée par une éruption volcanique, au sein des Montagnes Rocheuses, où il a formé des lacs immenses.

LA DOUANE DE MONTREAL

Pendant le mois de septembre dernier, la perception des droits de douane dans le port s'est élevée à \$1,077, 136,91 soit une augmentation de \$150,243,16 sur le mois correspondant de 1904.

Le tableau suivant indique les sommes perçues chaque mois durant le premier quartier de l'exercice de 1904-1905 :

	1904	1905
Juillet	\$1,033,351.21	\$1,105,134.89
Aout	1,137,709.35	1,167,379.50
Septembre.....	926,893.75	1,077,136.91
	<hr/>	<hr/>
	\$3,097,954.36	\$3,349,651.30
		\$3,097,954.36
Augmentation pour 1905.		<hr/>
		\$251,696.94

Dans un interview accordé au représentant d'un des grands journaux de Montréal, M. Robert White, percepteur des Douanes de cette Ville, a fait les déclarations suivantes :

"Je crois que la situation du Canada est parfaitement solide. Si les importations d'un pays allaient constamment en augmentant, tandis que les exportations suivraient une direction inverse, il me semble qu'un désastre devrait se produire tôt ou tard. Ceci est une théorie générale. Mais en ce qui concerne le Canada, il y a deux éléments importants qui contrebalancent la prépondérance des importations sur les exportations.

"Le premier, c'est l'augmentation considérable de l'immigration et du capital qu'elle apporte au pays : le second c'est l'immense quantité de travaux publics actuellement en voie de construction par les gouvernements et par les particuliers.

"Les importations elles-mêmes sont des richesses qui se multiplient dans le pays, et une bonne partie de notre excédant d'importations est représentée par le capital importé pour développer le pays et y construire des chemins de fer.

"L'optimisme dont font preuve les négociants, en augmentant leurs importations est parfaitement justifiable et la situation du pays est, à mon avis, beaucoup plus satisfaisante qu'il y a un an."

OFFRES ET DEMANDES

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications, à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

1o OFFRES D'AGENCE

I. VINS. COGNACS ET LIQUEURS.

164. Une maison de Champagne demande un agent bien introduit à Montréal ou autre centre Canadien.

165. Une maison de Jarnac près Cognac demande un agent bien introduit dans la clientèle de gros pour la vente de ses eaux de vie.

166. Une maison similaire à Cognac demande un bon représentant dans grand centre du Dominion.

169. Une des plus importantes biscuiteries de France désire créer une agence à Toronto. Toute offre à ce sujet sera étudiée.

II. ALIMENTATION.

168. Une maison de Nice exportant les huiles d'olives demande un agent bien introduit à Montréal ou autre centre Canadien.

169. Une maison de Sousse (Algérie) demande un agent actif à Montréal ou autre centre Canadien, pour la vente de bonnes huiles d'olives

170. Une importante fromagerie de Roquefort demande débouchés au Canada.

III. VETEMENTS, MERCERIE.

171. Une maison de Toulouse fabricant tous articles chaussures se spécialisant dans l'article anglais pour l'exportation demande débouchés au Canada.

172. Une importante fabrique de fils à coudre de Lille demande un agent actif à Montréal et Toronto.

IV. ARTICLES DE PARIS.

173. Une maison Parisienne fabricant les fleurs artificielles demande un agent au Canada.

174. Une fabrique de belle cristallerie aux environs de Paris demande un agent actif à Montréal.

175. Un fabricant de miroiterie "spécialité du miroir 3 faces" demande un agent à Montréal. Belles affaires en perspective.

V. DIVERS.

176. Une importante savonnerie et huilerie de Marseille demande un agent actif pour la vente de ses produits au Canada.

177. Une savonnerie Française fabricant les articles de toilette et de ménage demande un agent au Dominion.

178. Une maison de Marseille exportant les marbres et granits demande débouchés au Canada.

179. Une maison d'Oran (Algérie) exportant le crin végétal demande à entrer en relations avec acheteurs Canadiens.

180. Un important producteur de laines à Mazamet, Tarn, demande un agent actif pour visiter le district lainier Canadien.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
 M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
 M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
 M. RICHARD WADDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
 M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
 M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
 M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d')**, Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Auzias-Turenne, R., Agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, — Seattle, Wash., U. S. et Montréal.
Birchal d'Aoust, O., Financier, 147, rue Chénier, Montréal.
Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
Chouillou, C. Alfred, Conseiller du commerce Extérieur de la France, de la maison C. A. Chouillou & Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
D. Jacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.
Devin, Ch., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.
Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
Galibert, Calixte, Tanneur, 74 York Street, Ottawa.
Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
Salone J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
Siéyès, J. (de), B. P., 327, Montréal.
Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon**, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.
Abitbol, aîné, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
Alliotti Fratelli, Exportateurs, Smyrne, (Asie Mineure).
Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).
Anastay Frères, Savonnerie, Marseille.
Anglade & Cie, Vins, Bordeaux.
Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette.
Association de la Soierie Lyonnaise, 27, rue Puits-Gaillot, à Lyon.
Librairie Aubanel Frères, à Avignon.
Audinet & Buhan, Vins, Bordeaux.
Badin, A., Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).
Bajac, A., Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.
Les Fils de P. Bardinet, Vins, Bordeaux.
Bardou, J., Fils, Papiers à Cigarettes, Perpignan.
Barnett & Elichagaray, Eaux de Vie, Cognac.
Bazin, A., Broderies et Dentelles, Angers.
Beaumont, S., et Fils, Epingles "La Perle", à Roubaix.
Berchon, Manufacture de bonneterie, à Nay, (Basses Pyrénées).
Bergès, Corbin et Cie, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).
Bertin & Cie, Colles et Gélatines, 21, rue Petite Bienne, Nantes.
Bernard, Bizac & Cie., Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Bertrand & Cie, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Hâvre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
Bertrand, Emile, Fabricant de colles et gélatines, à Annonay, France.
Bertrand, Jules, Fabricant de colles et gélatines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
G. Besse, Vins & Spiritueux, Bordeaux.
Bézières, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
Biais Frères & Cie, Ornaments d'église, 74 rue Bonaparte, à Paris.
Biscuits Pernot, [Manufacture des], 5 Usines, Direction Générale à Dijon, France.
Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
F. Bohler, Ingénieur Constructeur, 22 rue Poncelet, Paris.
Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
A. L. Boiteau & Cie, Cognacs à Angoulême.
Bonduel Hermanos, Agents représentants Buenos-Ayres.
Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21,

- rue Drouot, Paris.
- Firmin Brayer, Strickler & Cie**, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.
- J. O. Briand & Co.** — **A. Pérodeau & Co**, Successeurs. — Eaux de Vie de Cognac, à Cognac.
- Brisebard, Ch.**, Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
- Brunet, Maurice**, et **A. Marchand**, Représentation, 16, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.
- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie**, Paris.
- Cailhol Tornatore**, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
- Calmes, Léon**, Fromages de Roquefort, à Roquefort (Aveyron).
- Camus Frères**, Eaux de Vie, Cognac.
- Canaud, Nordlindh & Cie**, Agents Maritimes, à La Rochelle, Pallice.
- A. Carpentier & Cie**, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils**, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol**, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois**, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E.**, toiles écrues, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F.**, Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- J. Chaigneau & Cie**, Vins, Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles**, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France**, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise**, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale de la Ganterie et des Peaux pour Gants**, 10, rue de Lancry, Paris.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques**, Paris.
- Chancerelle, Alfred**, Saranes à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie**, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie**, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.
- Chassaing & Cie**, Négociants, Paris.
- Alexis Chaussepied**, Vins mousseux, St-Hilaire, St Florent près Saumur.
- Chevalier-Appert, A.**, Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie**, Distillateurs, Voiron.
- Coignet, Ed.**, Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique**, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam**, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques**, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi**, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie**, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères**, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E.**, Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères**, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- Couret Frères**, Savonnerie, Marque à la Coquille, Marseille.
- G. Courtin**, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme**, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H.**, Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- R. Cusin Gogat**, Ananas en conserves, Bordeaux.
- Damoy, Julien**, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie**, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti**, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie**, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Debouchaud & Cie**, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghraeve, J.**, Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné**, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Defrénois**, Directeur d'assurances, New-York.
- Degallier-Deshusses**, Confiseries, à Versoix, Suisse. Dépôt à Paris, 18 Rue de Rambuteau.
- Dejean, A., et Cie**, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste**, Peaux de Chèvres, Berger.
- Emile Delahaye**, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.
- Delarue & Cie**, Négociants, Dieppe.
- Delettrez**, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F.**, Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A.**, Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères**, Négociants en soieries, Lyon.
- L. Desbois**, Voyages Maritimes, Paris.
- F. Dessandier & Cie**, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie**, Laines, peaux et cuirots, Mazamet, France.
- Dubonnet & Fils**, Liqueurs, Paris.
- Ducellier**, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie**, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou**, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie**, Broserie, Tabletterie, Boutonnerie, 44, rue Turbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon**, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A.**, Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir**, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A.**, Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- à Bordeaux.
- J. L. Duret & Cie**, négociants en huiles d'olives et vinaigres, à Bordeaux.
- L. Elichagaray**, Vins, Château La Chatolle, St-Laurent, [Médoc].
- Eschenauer et Cie**, Vins, Bordeaux.
- A. W. Faber**, Crayons, à Paris, et fabrique d'encres, de colle, de pastels, de couleurs pour l'aquarelle, etc., à Noisy-le sec, [près de Paris].
- Feyret & Pinsan**, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin**, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Fournier, V., & Cie**, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Les Fils d'Adrien Fournier**, Tissage Mécanique, Oullins, [Rhône]. Succursale à Montréal, 236 St-Denis, E. Rampon, Directeur.
- Fromy, Rogée & Cie**, Cognacs, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.), près Cognac.
- Gaden & Cie.**, Vins, à Bordeaux.
- P. Gaisse & Cie**, Eaux-de-Vie, Cognac.
- H. Gallant et Cie**, Rubans, Comines, [Nord].
- Garres-Fourché**, Liqueurs et Rhums, huiles et vinaigres, Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils**, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- Gaucher, J.**, Armes, St-Etienne.
- F. Geay, J. Bouget & Cie**, Fabricants de dentelles et nouveautés, 9 rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Gély**, Vins, Reus, Espagne.
- Généstal, H., & Fils**, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Geoffroy, Jacquet et Guillermin**, Huiles, Marseille.
- F. Geoffroy & Fils**, Eaux de Vie, Cognac.
- Germain, Pierre**, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Jules Gilson & Cie**, Eaux de vie de Cognac, Cognac.
- Giraud, J. N., Fils**, Parfumeur, Savonnier, Distillateur, à Grasse (Alpes Maritimes).
- Giraud, Joseph**, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères**, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Les Glaceries de St Gobain**, Chauny & Cirey.
- Godet Frères**, Cognacs, La Rochelle.
- Alexis Godillot Jeune**, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Granoux & Cie, A.**, Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Fred Gredy & Cie**, Vins, Bordeaux.
- Grillet, Père et Fils**, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Maria Grimal**, Fromages à Roquefort, France.
- Guichard, Potheret & Fils**, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- L. Guillemart**, Vins de Champagne, Dizy Epernay.
- Guinefollaud, L.**, Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie**, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H.**, Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai

- de Valmy, Paris.
- Haran, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Hegerle, Sulzerg Co., Négociants en Soieries, Zurich.
- Heidsieck & Cie, Champagnes, Reims.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hernu Peron & Co., Transports, Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Éditeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Jacquet, Klug & Co., Eaux de Vie, Cognac.
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jobit, Chi., & Cie, Cognacs et Fine Champagne, Cognac.
- Johnston et Fils, Vins, Bordeaux
- H. Jousse, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Klein, Jules, Ancienne Maison Malmenayde, Badina et Klein, cartes ivoirées en feuilles, 27, rue Michel Le Comte, Paris.
- Koenemann, Ch., -aguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie, bretelles, Rouen.
- P. Lambert, Rhums des Plantations St-James, Marseille.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Landier, A. & Fils, Cristalleries de Sèvres et Clichy Réunion, à Bas-Meudon près Paris.
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- Levasseur, A., & Cie., Éditeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- Levasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Louis Landeau, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- S. Laprevote & Co., Colles et Gelatines, Lyon.
- Léon Lhomer, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Loewengard & Cie, Soieries, Lyon.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Lucien Foucauld & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabileau & Cie, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- A. Maignot, Directeur de Papeterie à Croth-Sorel, [Eure], France.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marge, Fils & Cie, Pâtes Alimentaires, Lyon.
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- J. Bte Martin, Velours et peluches, Lyon.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.
- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- La Mutuelle Moderne, Société d'assurances, Amiens.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- Nuyens & Co., Distillateurs Liqueuristes. G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Cie, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Planat & Cie, — Grandsaignes, Pionneau & Cie, Successeurs, — Eaux de Vie de Cognac, à Cognac.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Peugeot & Co., Fabricants de Soies et Outils, à Pont de Roide (Doubs).
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Paulhac, J. Z., Papiers à cigarette, "Job" à Toulouse.
- Planchat, H., à Dawson City, (Yukon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- Vve Pommery, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- De Possel, Fils, Huiles, Marseille.
- Potin, Feix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- Raffineries d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.
- P. Raguet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- J. Ranson & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- A. Raymond, chevalier de la Légion d'Honneur, Fabrique de boutons et agrafes pour ganterie et chaussures, à Grenoble, France.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Louis Régnier, Vins et Eaux-de-Vie, Dijon
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.

- H. René & A. Buis, Exportateurs, Marseille.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Roulet & Delamain, Eaux de Vie, Jan-nac, Cognac.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin & Cie, Négociant en Eaux-de-Vie de Cognac, à Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- Roulet & Delamain, Eaux de Vie de Cognac, Cognac.
- E. Sage, Dansse & Cie, Huiles d'Olive, Bordeaux.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saint-Priest Moyet, Noix, à Vinay, Isère.
- Saizclet Lenique, Champagnes, Dizy, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Vins, Bègles, [Gironde].
- Salvaing Jeune, Laines brutes, Mazamet, [Tarn].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scrive, Fils de lin à coudre, Lille.
- Edouard Shaki, Agent Transitaire, Le Havre.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société des Assurances Françaises, No 10, Avenue Trudaine, Paris.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Chimique des Usines du Rhône Ancien; Gilliard, P. Monnet & Cartier, Société Anonyme au capital de 3,000,000 de francs à St-Fons, près Lyon.
- Société des Eaux Minérales de Contrexéville, 8, rue du Hanovre Paris.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroil (Nord).
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Vve Hasslauer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Marolles.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- Stephanopoli & Cie, Exportateurs, 17 rue Mogador, Alger.
- Suaut & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, à la Bourse de Commerce, Paris.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysart, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Ed. Troliet & Fils, Manufacture de Chaussures, 52 rue Molière, Lyon.
- Union Villeneuvoise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- A. Vero, Eaux de vie, La Rochelle.
- Vilmorin Andrieux & Co., Marchands Grainiers, à Paris.
- Ph Vrau & Co., Fils à coudre, Lille.
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérien, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.

SOMMAIRE DU NUMERO DE SEPTEMBRE DE LA LA VIE ECONOMIQUE :

REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

EDITORIAL

I. LES GRANDS MARCHES FINANCIERS.

RAPHAEL GEORGES LÉVI, *Professeur à l'École libre des sciences politiques.*

II. MANIÈRES D'ARGENT ET FERMIERS GÉNÉRAUX SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

VICTOR DU BLED.

III. LA RICHESSE PRIVÉE DE L'ITALIE

FRANCESCO S. NITTI, *Député, Professeur de sciences financières à l'Université de Naples.*

IV. LA STATISTIQUE DE LA PRODUCTION ALLEMANDE — Troisième et dernier article.

Prof. Dr C. BALLOD, *Référendaire à l'Office impérial de statistique de l'Université de Berlin.*

I. LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES.

H. LES INTÉRÊTS ALLEMANDS EN ORIENT. Dr L. MUEFFELMANN.

III. LE REPEUPLEMENT DES CAMPAGNES. LÉON DE SEILHAC, *délégué permanent du Musée social à Paris.*

LA VIE FINANCIÈRE. A. AUPETIT.

CHRONIQUE COLONIALE. E. CAMMAERTS.

BIBLIOGRAPHIA ECONOMICA UNIVERSALIS.

Le prix de l'abonnement est fixé à 50 francs pour la France et la Belgique et à 56 francs pour tous les pays de l'Union postale.

Le numéro 5 francs.